

CUI-PEC : NON aux emplois jetables et éco-politico-dégradables !

Désireux de marquer son empreinte, le gouvernement s'attaque au chantier de l'emploi avec un nouvel acronyme : le PEC est un contrat qui s'inscrit dans la lignée des TUC, CES et CUI et ambitionne un retour à la vie active. Les Parcours Emploi Compétences remplacent depuis janvier 2018, les contrats aidés (CUI), déjà brutalement réduits l'année précédente. Un contrat précaire remplacé par un autre, très ressemblant, encore plus précaire et plus irrespectueux des salariés.

L'EN a été l'un des employeurs les plus importants de CUI et a été épinglée pour ses pratiques peu scrupuleuses. Dans les faits, ces contrats peu contraignants ont été une aubaine : courte durée, temps partiels, les CUI ont fait office d'AESH, d'agents d'entretien, de factotums, alors même que l'institution se montre chiche en postes réels, et limite la CDIisation de nombreux collègues, pourtant forts de leur expérience de terrain.

Certains salariés ont cumulé, depuis janvier 2010 (naissance du CUI), jusqu'à trois contrats de deux ans, intercalés chaque fois d'une année de chômage imposée. Et aujourd'hui avec le PEC ? Il prévoit une durée hebdomadaire moyenne de 21 heures 50 et de 10, 2 mois... Comment ose t-on parler de « réinsertion professionnelle » quand, en réalité, ces salariés à présent expérimentés, sont maintenus dans une telle fragilité professionnelle et personnelle ?

Aujourd'hui, une partie d'entre eux, gardés dans l'ignorance, attendent encore des réponses de la DAPAEC ou de Pôle Emploi, cependant que la rentrée est faite. On leur dit que les PEC ne peuvent s'appliquer qu'au primaire : que deviennent donc ceux, non encore recrutés, qui ont travaillé dans le secondaire ? Retourneront-ils dans l'obscurité, au moment même où nous manifestons dans tant d'endroits, comme ce mardi à Dieppe, pour obtenir les AESH, les AVS dont les élèves ont besoin ? Quel grand gâchis et quelle honte. Ces vies « en pointillés » sont indignes. L'institution leur est redevable et doit prendre en compte leur parcours.

Aurélié MOUCHET, Collège Coty, Auffay.

Reprendre confiance pour ne plus les laisser faire !

L'été aura contribué à écorner un peu l'arrogance de Macron et de ses soutiens. Après un mois de juillet marqué par l'affaire Benalla, un « premier de cordée » qui occupe son temps libre en molestant ceux qui luttent contre la politique anti-sociale de son patron, août n'aura guère été plus reposant pour le pouvoir entre les atermoiements autour de la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source et surtout la démission de Nicolas Hulot, tirant le constat – de façon bien tardive – que ce gouvernement se moque tout autant du sort de la planète que de celui des classes populaires.

Les sondages sont logiquement en berne et les mines se renferment un peu. Mais cela ne modifie en rien le programme gouvernemental pour les prochains mois.

La crainte d'être impopulaire n'atténuera pas les attaques qui se profilent. C'est un prix que le pouvoir est prêt à payer volontiers pour peu qu'il continue à marquer des points pour promouvoir son projet libéral au profit exclusif des plus riches.

La seule chose qui pourrait l'arrêter, c'est la mobilisation des salariés, des retraités et de la jeunesse pour imposer une toute autre politique, pour en finir avec le démantèlement des droits sociaux qui facilitent les licenciements dans le privé, pour mettre un coup d'arrêt aux 120 000 suppressions de postes prévues dans la Fonction publique, pour s'assurer que la future réforme des retraites ne rime pas une fois de plus avec allongement de la durée de cotisation et baisse des pensions, pour en finir avec une école du tri social et de la sélection qui laisse sur le carreau des dizaines de milliers de bacheliers.

Reprendre confiance, ne plus les laisser faire, voilà ce qui importe. Le 9 octobre prochain sera une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations. Il faut assurer sa réussite.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

Parcoursup : bilan d'un échec programmé

L'heure du bilan a sonné pour le fonctionnement de la nouvelle plateforme Parcoursup permettant d'affecter les bacheliers et les étudiants en réorientation dans les formations du supérieur puisque la phase principale s'est achevée le 5 septembre.

Selon la ministre de l'enseignement supérieur, tout s'est bien passé puisque à cette date, seuls 3674 bacheliers resteraient sans proposition d'affectation. Dans les faits, ce chiffre est bien loin de la réalité. En effet, la ministre omet tout d'abord de mentionner les 4071 étudiants en réorientation qui sont dans la même situation. Elle ne mentionne pas non plus les 71 804 lycéens ou étudiants en réorientation qui ont accepté une proposition d'affectation, tout en la mettant en attente, espérant obtenir une affectation plus conforme à leurs vœux d'orientation. Ensuite, elle passe sous silence les 39 543 « inactifs » (candidats placés sur liste d'attente et qui espéraient qu'une place se libère plutôt que de saisir la Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAAES)). Enfin, elle ne tient pas compte des 181 757 candidats à une formation du supérieur qui n'ont obtenu aucune proposition d'affectation et qui sont sortis de la plateforme sans avoir saisi la CAAES.

Au total, Parcoursup n'a pas répondu aux attentes de 300 849 lycéens ou étudiants, soit 37 % des 812 000 inscrits sur la plateforme. Ce résultat était prévisible puisque le gouvernement a refusé de créer dans l'enseignement supérieur des places (et donc des postes d'enseignants) à la hauteur du boom démographique des années 2000. Ainsi, l'augmentation des effectifs étudiants de 300 000 dans l'enseignement supérieur depuis 2012 a été accompagnée par... une baisse de 44% des publications de postes d'enseignants-chercheurs entre 2012 et 2017 en raison des gels de postes dans les universités.

En créant cet engorgement, le gouvernement espère dissuader certains bacheliers de poursuivre des études supérieures – objectif qui semble atteint comme en témoignent les

181 757 candidats qui sont sortis de la plateforme (presque un quart des inscrits sur Parcoursup). Il poursuit également la marchandisation de l'enseignement supérieur en renforçant la place des formations supérieures privées qui profitent à plein de l'exaspération des milliers de bacheliers placés « en attente » sur Parcoursup.

Les principales victimes de la nouvelle plateforme sont les bacheliers technologiques ou professionnels, c'est-à-dire les élèves issus des milieux les plus défavorisés. Ces bacheliers peuvent participer jusqu'au 21 septembre à la phase complémentaire de Parcoursup afin de trouver une formation dans laquelle des places resteraient disponibles, mais cette formation ne correspondra certainement pas au champ disciplinaire initialement visé. Dans ce cas, la galère ne sera pas terminée puisqu'il faudra rattraper les cours de certaines formations qui ont débuté début septembre et trouver en urgence un logement à un loyer abordable, ce qui risque à nouveau de dissuader les étudiants issus de milieux défavorisés.

Etudiants, lycéens, parents d'élèves, enseignants, nous devons exiger l'abandon de la plateforme Parcoursup et le principe de sélection des étudiants par les formations du supérieur instauré par la loi Orientation et Réussite des Etudiants. A l'heure où le budget 2019 va entrer en discussion au parlement, il est urgent de construire une mobilisation d'ampleur afin d'obtenir des moyens pour l'éducation nationale à la hauteur des besoins et permettre à tous les bacheliers de poursuivre des études supérieures dans la formation de leur choix.

Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers,
Pierre-Emmanuel BERCHE, Université de Rouen.

Second degré : rentrée dégradée, à nous de lutter !

Dans l'académie, pour le second degré, la rentrée se fait dans un contexte tendu, lié aux hausses d'effectifs. Les seuils de 35 élèves par classe en lycée, 28 en collège sont fréquemment dépassés, tandis que les baisse de recrutement et les suppressions de postes

se font sentir. La fréquence du recours aux contractuel-le-s dans certaines disciplines, l'absence de TZR pour des remplacements de courte durée, voire l'absence d'enseignant-e-s devant certaines classes, en technologie notamment reflètent cette situation.

Localement quelques mouvements pour dénoncer le manque de moyens ont déjà eu lieu, comme au collège de Caudebec-en-Caux.

Dans les collèges de Seine-Maritime, la rentrée est en plus assombrie par les annonces du Conseil départemental pour les budgets 2019 : une diminution de plus d'un million d'euros de la dotation pour les collèges soit une baisse de plus de 6 %, tandis que la pérennité du financement du CRED n'est pas assurée. A court terme ce sont les conditions matérielles d'enseignement et les offres d'ouverture culturelle proposées dans les collèges qui vont fortement se dégrader.

Dans les lycées les inquiétudes liées à une réforme du lycée inégalitaire sont vives. Après le massacre de l'orientation des lycéens avec Parcoursup, le ministère lance sa réforme du lycée. Et il a d'ores et déjà annoncé que tous les enseignements de spécialité en première et terminale ne seraient pas dispensés dans chaque lycée. Les plus rares seront mutualisés entre certains lycées, ce qui va mécaniquement creuser les inégalités territoriales et laisser le champ à une concurrence « libre et non faussée » de l'enseignement privé ! Par ailleurs, 8 lycées de Seine Maritime ont vu la suppression de la permanence de leur assistante sociale pour cause de redéploiement à moyens constants vers des collèges et écoles REP+ , fragilisant ainsi l'assistance que sont en droit de recevoir les élèves de ces lycée !

Pour l'Ecole émancipée, cette rentrée assombrie est une raison majeure de se mobiliser dès le 9 octobre prochain pour exiger de meilleures conditions d'enseignement pour les élèves et les personnels et lutter contre la casse de l'éducation organisée par ce gouvernement.

Antoine VIGOT, Collège J.-J. Rousseau, Darnétal.

Rentrée dans le 1^{er} degré : face à la casse de l'école publique, des résistances à construire et amplifier

Première semaine de rentrée dans les écoles et premiers symboles de l'offensive gouvernementale. Les mesures de carte scolaire ont donné le ton. La méthode anticipe les annonces de CAP22 sur la disparition du paritarisme : la liste des mesures est envoyée par mail aux syndicats, après le comité technique, évitant toute obligation pour la hiérarchie de se justifier. Et pourtant, il y avait matière car le fond, lui, prolonge et amplifie les bilans précédents. Faute de postes en nombre suffisant, la DASEN recourt à nouveau aux fermetures de classe en septembre, sous prétexte des victoires estivales de certaines écoles devant le tribunal administratif. Et cela ne suffit pas encore : l'IA refuse des ouvertures pourtant indispensables, laissant nombre de classes à plus de 28 ou 30. Deux cas font figure de symboles, deux écoles maternelles de REP contraintes à des effectifs indignes (33 par classe pour l'une, 35 pour l'autre!).

Les choix politiques actuels en matière d'éducation trouvent ici une illustration aussi éclatante que scandaleuse : mépris de la maternelle, absurdité des dédoublements de CP-CE1 qui créent des scolarité incohérente, austérité contraignant à déshabiller les uns pour habiller les autres (y compris donc au sein même de l'éducation prioritaire !), volonté affirmée de briser les résistances des équipes et des communes à la création d'écoles-usines...

Parents et enseignant-es se battent, bloquent, occupent, pour rendre public la réalité cachée derrière la vitrine des CP/CE1 à 12.

Preuve que ces fissures médiatiques dérangent vraiment et que les luttes sont à mener, l'IA a déjà cédé pour l'une des deux écoles en prononçant l'ouverture nécessaire. Il est donc plus que jamais nécessaire de poursuivre et d'élargir ces mobilisations.

Les appuis sont nombreux pour cela car les attaques ne se limitent pas à la question des effectifs. Durant l'été, les contrats CUI ont été cassés : des centaines d'élèves en situation de

handicap se trouvent en cette rentrée sans AVS malgré leur notification, et les AVS sans emploi. Les évaluations imposées aux CP et CE1 sont aussi significatives du projet gouvernemental de casse l'école publique : aberration pédagogiques, elles sont aussi (et surtout) une porte ouverte au classement des écoles, à leur pilotage par les résultats (autonomie...) et à la division du corps des enseignant-es par le « mérite ».

On retrouve dans toutes ces mesures la cohérence d'une offensive libérale menée tambour battant contre les services publics, résumée parfaitement dans les propositions de CAP22.

A nous d'en dénoncer l'ampleur, la logique et les conséquences. A nous de construire les mobilisations à la hauteur de l'enjeu.

Thomas AUDIGIER, Ecole élémentaire Jean Jaurès, Le Havre.

Devoir de Solidarité

Réseau Solidarité Migrants (RSM), Médecins du Monde (MdM), Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), Ligue des Droits de l'Homme (LDH) se sont retrouvés fin août à Rouen pour échanger sur la situation dramatique en Seine Maritime quant à l'accueil des migrant.es et notamment des Mineurs Non Accompagnés (MNA). Malgré un collectif très large regroupant quasiment toutes les organisations (dont la FSU) dans les EGM (États Généraux des Migrations) qui a développé plusieurs initiatives réussies, notamment la déambulation du 9 juin à Rouen. Malgré les nombreuses démarches pour exiger de l'État qu'il assure la réalité des droits, que ce soit le Département, qui a en charge les MNA via l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ou la préfecture pour le droit d'asile ou les régularisations, la situation devient chaque jour plus ingérable et dramatique.

Vendredi 15 sept. lors d'une conférence de presse, les associations ont dénoncé le fait qu'une « limite a été franchie. Depuis le mois d'avril la mission d'évaluation des mineurs, chargée de dire si la personne est mineure ou non, a été confiée à une seule association dans le département, au Petit-Quevilly. Le délai

d'attente d'un rendez-vous, qui est légalement de cinq jours, passe en ce moment à cinq semaines. Dans l'intervalle ces jeunes n'ont rien, sont livrés à eux-mêmes, dorment dans la rue. Quand ils ont enfin un rendez-vous, on leur refuse la qualité de mineur pour des motifs aberrants, comme leur capacité à calculer même s'ils ne savent pas lire. » C'est donc actuellement "La Garenne" qui offre un accueil précaire à une vingtaine de jeunes, qui dormaient sous le pont Boieldieu, dans des tentes posés dans le jardin, puisque toutes les pièces sont occupées depuis 4 mois.

"La Garenne", cet immeuble (ancien EPHAD) que la ville veut faire évacuer à partir du 13 octobre, conformément à la décision du tribunal, où plus de 180 personnes, familles avec enfants, Mineurs, adultes tentent de faire respecter leurs droits. Le maire de Rouen vient de confirmer par voie de presse sa détermination à les faire expulser. Si la responsabilité est bien celle de l'État il est impensable que nous laissons la municipalité mettre à la rue sans aucune solution ces immigré.es qui fuient la guerre, la dictature, ou la pauvreté due au changement climatique et aux pillages des multinationales.

L'horreur des manifestations en Allemagne, venant après l'Italie ou la Hongrie démontre que la question des migrant.es va malheureusement occuper le centre des débats dans les mois qui viennent et notamment lors des élections européennes. Pourtant il faut redire qu'il n'y a nulle submersion, nul envahissement. Le pourcentage des migrant.es qui arrivent en France est dérisoire et seule une volonté du gouvernement d'instrumentaliser ce débat et de jouer sur les peurs qu'alimentent la droite et l'extrême droite explique ce choix de faire de l'immigration, plutôt que de la politique économique et sociale, le "sujet" dont on parle.

Jean-Michel DREVON.

POUR NOUS
CONTACTER

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr

stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

annedesj@orange.fr

pierre.berche@univ-rouen.fr

PONT-AUDEMER

pascal.adams@wanadoo.fr

LOUVIERS

philippe.thouement@wanadoo.fr

www.ecoleemancipee.org